

## La Compagnie Fiduciaire lance à Toulouse un cabinet d'experts comptables 100 % en ligne



*Lancé le 3 février dernier, Ça compte pour moi se positionne comme le premier cabinet d'experts comptables "100% connecté" (Crédits : DR)*

Mathieu Houllière | 18/02/2015, 18:18 - 489 mots

**La Compagnie Fiduciaire (Bordeaux) vient de lancer à Toulouse un cabinet d'experts comptables en ligne "100 % connecté" : Ça compte pour moi. Accessible sur la toile depuis le 3 février, le site internet propose aux entrepreneurs et créateurs d'entreprise des solutions sur mesure, accessibles 24h sur 24, sept jours sur sept. Yann Benchora est le manager général du projet. Interview.**

**Vous venez de lancer Ça compte pour moi, un site en ligne d'expertise comptable. En quoi cela consiste ?**

L'idée, c'était de faire le cabinet d'experts comptables de demain. Le site met à disposition des créateurs d'entreprises et des entrepreneurs des solutions "packagées" avec un catalogue d'offres très large pour leur permettre de trouver la formule qui leur convient. Il est ainsi possible de connaître en temps réel son chiffre d'affaires, les indicateurs clés de l'entreprise, un coffre-numérique, etc. Les services sont accessibles sept jours sur sept, 24h sur 24 et nous gardons notre valeur ajoutée de conseil client : des outils de contacts par visioconférence ou par téléphone.

**Comment vous démarquez-vous de vos concurrents ?**

Nous nous positionnons comme le premier cabinet d'experts comptable 100 % connecté en France. J'entends par là que, contrairement aux autres cabinets d'expert-comptable en ligne, nous sommes partis d'une feuille blanche. On a monté une équipe de responsables digitaux spécialement pour le site. Tous nos collaborateurs sont des "digital native" et ont été choisis parce qu'ils connaissaient le milieu du numérique.

## Quels sont les principaux avantages à passer par un cabinet d'experts comptables en ligne comme le votre ?

Le site nous permet d'être 25 à 30 % moins cher qu'un cabinet traditionnel. Nous économisons sur une multitude de détails : les frais de dossiers, les coûts d'acquisition de logiciels, les coûts d'édition, les coûts de déplacement et même sur l'impression papier. Cela se traduit par des offres très compétitives.

### Justement, quelles sont ces offres ?

Nous avons développé quatre offres principales, chacune en fonction de nos cibles privilégiées. Une première offre "décollage", pour les créateurs d'entreprise. Nous les aidons à bâtir leur business plan, définir les statuts ou immatriculer leur société par exemple. Une solution "guidage" pour les auto-entrepreneurs, avec notamment une heure d'accompagnement conseil avec un expert dédié. L'offre "pilotage", qui concerne les TPE et les professions libérales, permet entre autres d'avoir des rendez-vous en visioconférence avec un expert dédié. Enfin, une solution "équipage", pour la paye des salariés. Chacune de ces solutions se décline en trois sous-offres : éco, business et premium. Il est également possible pour ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une offre sur mesure, "à la carte".

### Assiste-t-on à la fin des cabinets d'experts comptables traditionnels ?

On ne peut pas vraiment dire ça. La notion de proximité reste très importante pour les clients. Mais les entrepreneurs de demain intègrent les nouvelles technologies à leur mode de communication. Ils cherchent un nouveau type de proximité si l'on peut dire. Nous nous dirigeons donc de plus en plus vers un expert comptable numérique. Avec *Ça compte pour moi*, nous cherchons justement à tirer vers le haut notre profession en ouvrant de nouvelles pistes. Et faire entrer notre métier dans l'ère du digital.

## L'AUTEUR

**Mathieu Houllière**

### SES DERNIERS ARTICLES

- > Les femmes dirigeantes au coeur d'un colloque organisé à Toulouse
- > TLT : le groupe socialiste de Toulouse Métropole demande à Jean-Luc Moudenc la reconduction du contrat d'objectifs et de moyens